

Formations Services Publics de l'organisme de formation ProFormalys

## La responsabilité pénale des fonctionnaires

**Objectif**: Connaître les principes de la responsabilité pénale du service et du fonctionnaire. Comprendre la protection pénale du fonctionnaire.

## **PROGRAMME**

## LES GRANDS PRINCIPES DU DROIT DE LA RESPONSABILITE DES AGENTS PUBLICS

- Le dualisme juridictionnel, le privilège de juridiction de l'administration et la résolution des conflits de compétence
- Distinction entre responsabilité indemnitaire, disciplinaire et pénale
- Distinction entre faute pénale / personnelle / de service

#### LA RESPONSABILITE PENALE

- Principes de base
- Analyse de l'évolution législative
- Les principes fondateurs du droit pénal et les principaux textes du code pénal applicables aux agents publics
- La détermination de la personne responsable: l'agent bénéficiaire de la délégation de signature ou son supérieur hiérarchique ? L'agent ou son administration ?
- Aspects de la responsabilité pénale des personnes morales (autres que l'Etat)

#### LA REPRESSION DES AGENTS PUBLICS

- Les infractions intentionnelles: discriminations, atteinte à l'inviolabilité du domicile, au secret des correspondances, corruption et trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics, détournement de biens publics, faux en écriture publique, violations du secret professionnel
- L'hypothèse particulière de l'intention objective
- Les infractions non intentionnelles: portée de la loi du 10 juillet 2000 et en particulier de l'article 121-3 CP
- Les conditions de mise en oeuvre de la responsabilité pour faute non intentionnelle

### LA PROTECTION DU FONCTIONNAIRE VIS A VIS DES ADMINISTRES

- La protection statutaire ou administrative de l'agent public: devoir de protection fonctionnelle dû à l'agent public par son administration, issu du statut de la fonction publique du 13 juillet 1983
- Limites de cette obligation Problème de l'obligation d'obéissance hiérarchique
- · La protection civile
- Analyse des attaques pénales portées contre le fonctionnaire (présomption d'innocence, menace, voie de fait, outrage, injure, diffamation, violence, rébellion, intimidation, corruption active, dénonciation calomnieuse)
- Analyse de l'article 11 du statut général du 13 Juillet 1983

## LA PROTECTION DES FONCTIONNAIRES VIS A VIS DE L'ADMINISTRATION

- Les garanties administratives
- Les garanties juridictionnelles et les grandes règles de compétence

## **RECOURS**

- Recours contre le refus de l'administration de protéger son agent
- Recours possibles pour l'administration ou le fonctionnaire (étude de la jurisprudence)

## Personnes concernées

Chef de service. Chef d'unité ou agent des ressources humaines.

Pré requis : Aucun.

### **PEDAGOGIE**

#### Le Formateur

Consultant expert en droit public.

# Méthode pédagogique

Apports théoriques et applications pratiques sous forme d'exercices.

Remise d'un support de cours illustré d'exemples concrets.

A l'issue de la formation, les personnes concernées devront avoir compris les principes de la responsabilité pénale des fonctionnaires.

En cours de session : Diverses questions posées sur les notions de responsabilité, répression et protection.

En fin de session : Evaluation des connaissances des stagiaires à l'aide d'un quiz sur la compréhension de la réglementation.

### Intra Entreprise

Lieu de formation : dans la ville de votre choix.

## Inter Entreprises à Paris, Lyon, Lille

Tarif par personne

2 jours 1 150 €H.T.

Réf: SP025

 ${\bf Organisme\ de\ formation\ PROFORMALYS-Formations\ Services\ Publics\ partout\ en\ France}$